**Intervention de la Roumanie**

**La 43ème session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel - Burundi**

**Le 4 mai 2023**

Monsieur le Président,

La Roumanie salue l’engagement du Burundi et lui souhaite un très bon examen.

La Roumanie est particulièrement encouragée par le progrès en matière de la lutte contre la traite des personnes, notamment par la mise en place de la Commission de concertation et de suivi sur la prévention et la répression de la traite des personnes au Burundi.

Toutefois, la Roumanie encourage le Burundi à mettre en œuvre les recommandations suivantes:

1. Instaurer un moratoire officiel sur l’application de la peine de mort et ratifier le Second Protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort;
2. Redoubler les efforts pour combattre toutes les formes de violences et de discrimination à l’égard des femmes et des filles, renforcer les poursuites judiciaires et lutter contre l’impunité;
3. Accélérer le processus de révision législative relative à la protection de l’enfant et y incorporer des dispositions visant à mettre fin aux châtiments corporels en toutes circonstances, y compris en milieu familial.

Je vous remercie !